



# TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2017

## ADMINISTRATION - INTERCOMMUNALITÉ :

- Le Conseil municipal approuve le rapport définitif de la CLECT.
- Le Conseil municipal prend acte du rapport 2016 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement établi par le SRB.
- Le Conseil municipal prend acte du rapport 2016 sur le prix et la qualité du service déchets établi par la CC4R.
- Le Conseil municipal prend acte du rapport d'activité 2016 établi par la CC4R.

## BÂTIMENTS COMMUNAUX, MOBILIER ET ÉQUIPEMENTS :

- Le Maire, par délégation, commande dix tables supplémentaires pour l'école primaire.
- Le Maire, par délégation, commande un logiciel de gestion des services périscolaires.
- Le Maire, par délégation, fait équiper une salle de classe d'un vidéoprojecteur interactif.

## EMPLOI – PERSONNEL :

- Le Conseil municipal modifie un emploi non permanent pour un accroissement temporaire d'activité.
- Le Conseil municipal approuve le recours à un vacataire pour des interventions au service périscolaire.

## FINANCES – IMPÔTS – PATRIMOINE :

- Le Conseil municipal approuve l'attribution de subventions aux établissements scolaires de second cycle pour l'année 2016/2017 et à la coopérative scolaire de l'école de Marcellaz pour 2017/2018.

## URBANISME – DROIT DE PRÉEMPTION :

- Le Maire, par délégation, commande une mission de maîtrise d'œuvre pour la modification n°1 du PLU.

## VOIRIE – RÉSEAUX – FORÊT – ESPACES NATURELS :

(néant)

## ACTION SOCIALE :

- Le Conseil municipal approuve la reconduction du repas et la distribution des colis de fin d'année pour les anciens de la Commune en 2017.

### CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le présent acte a été affiché à la porte de la mairie  
conformément au code général des collectivités territoriales.

du 29/09/17 et jusqu'au 15/10/17

LE MAIRE,



Bernard CHAPUIS